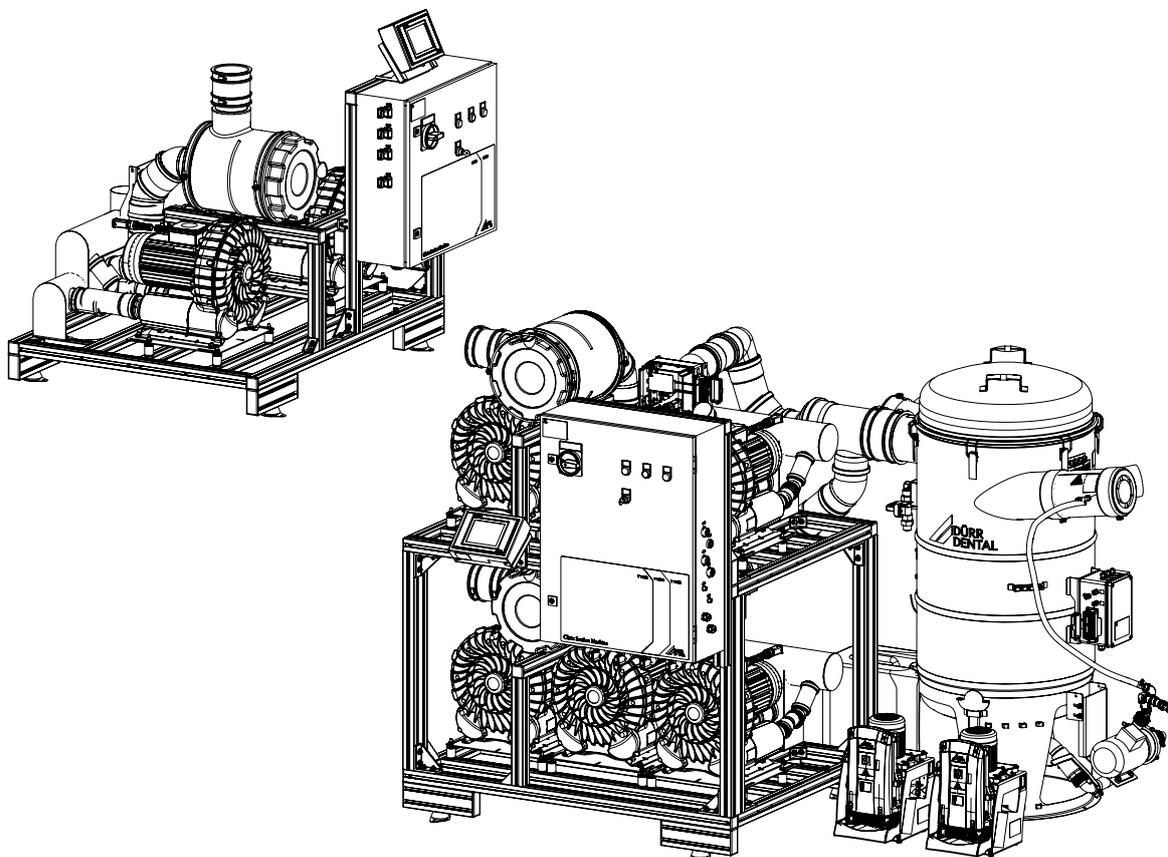


Centrales d'aspiration

V 6000 / V 9000 / V 12000 / V 15000 / V 18000



FR

Notice d'emploi pour les systèmes d'aspiration "secs" et "semi-secs"

CE 0297

9000-606-104/01



2015/09

Table des matières



Informations importantes

1. Généralités	4
1.1 Evaluation de conformité	4
1.2 Consignes générales	4
1.3 Elimination des déchets	4
1.4 Utilisation conforme	4
1.5 Utilisation non conforme du produit	4
1.6 Utilisation d'appareils supplémentaires	5
2. Sécurité	5
2.1 Consignes générales de sécurité	5
2.2 Consigne de sécurité pour la protection contre les courants électriques	5
3. Signaux d'alarme et symboles	6
3.1 Plaque signalétique	6
4. Détail de livraison	6
4.1 Consommables	6
5. Données techniques	7
5.1 V 6000	7
5.2 V 9000	7
5.3 V 12000	8
5.4 V 15000	8
5.5 V 18000	9
5.6 Conditions ambiantes	9
6. Description du fonctionnement	10

FR



Utilisation

7. Utilisation et témoins de l'unité de commande	12
8. Utilisation et affichages de l'écran	12
9. Bac de séparation centralisé	13
9.1 Nettoyage du filtre de rétention des particules grossières	13
9.2 Remplacer le réservoir d'Orotol	13
10. Maintenance pour le technicien	14



Informations importantes

1. Généralités

1.1 Evaluation de conformité

Ce produit a été soumis à une procédure d'évaluation de conformité conformément à la directive de l'Union Européenne en vigueur pour cet appareil et satisfait aux exigences fondamentales imposées par cette directive.

1.2 Consignes générales

- La présente notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil. Elle doit être mise à la disposition de l'utilisateur. Une utilisation conforme et une manipulation correcte de l'appareil impliquent le respect de cette notice; les nouveaux collaborateurs doivent impérativement être formés. Cette notice doit également être remise à leurs successeurs.
- Seule l'utilisation de pièces d'origine peut garantir la sécurité de l'opérateur et un bon fonctionnement. Par ailleurs, seuls les accessoires présentés dans cette notice de montage et d'utilisation ou agréés par la société Dürr Dental doivent être utilisés. En cas d'emploi d'autres accessoires, la société ne peut garantir la sécurité d'utilisation et de fonctionnement. Elle exclut toutes prétentions consécutives à d'éventuels dommages.
- La responsabilité de la société Dürr Dental eu égard à la sécurité, à la fiabilité et au bon fonctionnement des appareils ne peut être engagée que lorsque le montage, la première installation, les modifications et les réparations ont été confiés à la société Dürr Dental ou à un organisme dûment agréé par ses soins, et que l'appareil est exploité et utilisée conformément aux instructions de la présente notice.
- La notice de montage et d'utilisation est conforme aux caractéristiques du modèle de l'appareil et à l'état des techniques au moment de la première mise en circulation. Tous droits de propriété intellectuelle réservés pour les câblages, les procédés, les noms, les programmes de logiciels et les appareils mentionnés.
- La traduction de la notice d'utilisation a été réalisée avec le plus grand soin. Nous déclinons cependant toute responsabilité concernant des erreurs de traduction. La version allemande ci-jointe de la notice de montage et d'utilisation fait foi.
- Toute reproduction, même partielle, de la présente notice d'utilisation n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de la société Dürr Dental.
- Conserver l'emballage d'origine pour d'éventuelles réexpéditions. Conserver l'emballage hors de portée des enfants. Seul l'emballage d'origine peut garantir une protection optimale de l'appareil pendant son

transport.

Si une réexpédition est requise pendant la période de garantie, Dürr Dental décline toute responsabilité pour les éventuels dommages subis suite à un emballage non conforme!

1.3 Elimination des déchets

La directive européenne 2002/96/CE - WEEE (Waste Electric and Electronic Equipment) du 27 janvier 2003 et sa mise en application actuelle en droit national stipule que les produits dentaires sont soumis aux dispositions de cette directive et doivent être remis dans un centre d'élimination spécial au sein de l'espace économique européen.

En cas de questions relatives à l'élimination du produit dans les règles, veuillez vous adresser à Dürr Dental ou au commerce dentaire spécialisé.

1.4 Utilisation conforme

Les centrales d'aspiration sont utilisées dans des centres hospitaliers et universitaires dentaires en combinaison avec des séparateurs situés dans des systèmes d'aspiration "secs" ou "semi-secs".

L'unité d'aspiration doit être nettoyée et désinfectée selon les consignes du fabricant.

Une utilisation conforme comprend le respect de la notice d'utilisation, ainsi que la prise en compte des conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien.



CONSIGNE

La machine peut subir des dégâts si des liquides et des particules (p.ex. poudre prophylactique, résidus de plombage) s'infiltrant dans celle-ci

- Séparer les liquides de l'air en amont de la centrale d'aspiration.

1.5 Utilisation non conforme du produit

Ne pas aspirer de mélanges inflammables ou explosifs. Les appareils ne doivent pas servir d'aspirateurs. Aucun liquide ne doit être aspiré dans les moteurs d'aspiration.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Les dommages résultant d'une utilisation non conforme n'engagent pas la responsabilité du fabricant. Le risque incombe au seul utilisateur.



AVERTISSEMENT

Risques d'explosion en raison de l'inflammation de substances inflammables

- Ne pas utiliser l'appareil dans des locaux dans lesquels des mélanges inflammables peuvent être présents, par ex. dans les salles d'opération.

1.6 Utilisation d'appareils supplémentaires

- Les appareils ne doivent être reliés entre eux ou à des modules d'installation qu'après vérification que cela ne risque pas de compromettre la sécurité du patient, de l'utilisateur et de l'environnement. Si les paramètres de l'appareil n'indiquent pas clairement que ces connexions sont sans danger, l'utilisateur doit s'assurer que la sécurité du patient, de l'utilisateur et de l'environnement n'est pas compromise, par ex. en se renseignant auprès du fabricant ou d'un technicien qualifié.

2. Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

La société Dürr Dental a conçu et développé cet appareil de manière à exclure au maximum une mise en danger de l'utilisateur dans le cadre d'une utilisation conforme. Toutefois, afin d'exclure tout risque résiduel, nous sommes dans l'obligation de décrire les mesures de sécurité suivantes.

- Lors du fonctionnement de l'appareil, respecter les lois et réglementations en vigueur sur le lieu d'exploitation. Tout aménagement ou toute transformation de l'appareil sont interdits. La société Dürr Dental exclut toute garantie et responsabilité pour des appareils transformés ou aménagés. Dans l'intérêt d'une utilisation et d'une application de l'appareil en toute sécurité, les exploitants et les utilisateurs sont responsables du respect des prescriptions et des dispositions en vigueur.
- L'installation doit être réalisée par un technicien spécialisé.
- Avant chaque mise en service, l'utilisateur est tenu de s'assurer de la sécurité de fonctionnement de l'appareil et de son parfait état.
- L'utilisateur doit être familiarisé avec la manipulation de l'appareil.
- Le produit n'est pas destiné à une utilisation dans des environnements à risque d'explosion ou en atmosphère propice à la combustion. Des risques d'explosion se rencontrent lors d'une utilisation de produits inflammables tels que les produits anesthésiques, l'oxygène, les nettoyeurs et les désinfectants cutanés.

2.2 Consigne de sécurité pour la protection contre les courants électriques

- Avant de brancher l'appareil, vérifier si la tension de secteur et la fréquence de secteur indiquée sur l'appareil correspondent aux valeurs du réseau d'alimentation.
- Avant la mise en service, s'assurer que ni l'appareil, ni le câble d'alimentation ne soient endommagés. Les câbles et connecteurs détériorés doivent être remplacés immédiatement.
- En cas d'intervention sur l'appareil, respecter les consignes de sécurité électriques correspondantes.

3. Signaux d'alarme et symboles

Dans la présente notice de montage et d'utilisation, les symboles suivants caractérisent les informations particulièrement importantes :



ATTENTION Consignes, obligations et interdictions dans le but de prévenir les accidents de personnes et les dégâts matériels importants.



Indications spécifiques concernant l'utilisation économique de l'équipement et autres remarques.



Attention, tension électrique dangereuse



Attention, risques biologiques



Démarrage automatique



Attention, températures chaudes



Fusible de l'appareil



Arrêt



Marche

3.1 Plaque signalétique

Vous trouverez des informations sur la plaque signalétique dans les documents relatifs à la planification et l'installation (n° réf. 9000-617-06/..).



Réf. / Réf. de type



N° de série



Consulter les documents d'accompagnement !



Éliminer conformément aux dispositions de la directive européenne (2002/96/CEE-WEE)

4. Détail de livraison

Le détail de livraison et les accessoires sont fonction du modèle de l'installation et du système d'aspiration employé (sec ou semi-sec). Vous trouverez des informations à ce sujet dans les documents relatifs à la planification et l'installation ou sur le bordereau de livraison de l'installation.

4.1 Consommables

Réservoir d'Orotol Plus 30 l (combiné à un bac de séparation centralisé) CDS110P9599

5. Données techniques

5.1 V 6000

Type	1802-51	
Postes de traitement		
FS 100% / 60%	20 / 30	25 / 40
Débit		
$p = 0$ mbar/hPa	l/min	9200
$p = 160$ mbar/hPa	l/min	6000
Tension	V	400/3/N/PE AC
Fréquence secteur	Hz	50 60
Puissance électrique	kW	5,6 7,4
Intensité absorbée	A	12,1 14,1
Réglage du disjoncteur protecteur	A	2 x 6,3 2 x 7
Coupe-circuit ³⁾	A	16 20
Vitesse de rotation	min ⁻¹	2880 3380
Type de protection:	IP 20	
Classe de protection	I	
Durée de mise en fonctionnement	%	100
Poids, env.	kg	175
Dimensions (h x l x p)	cm	115 x 130 x 130 ⁴⁾
avec capot d'insonorisation ²⁾	cm	115 x 140 x 125
Encombrement supplémentaire nécessaire :		
à l'avant et sur les côtés	cm	100
à l'arrière	cm	50
Niveau sonore ¹⁾	dB(A)	73 74
avec capot d'insonorisation	dB(A)	64 65
Raccord de dépression	DN 110	
Raccord de refoulement d'air	DN 110	

¹⁾ selon EN ISO 1680 Emission de bruit aérien; mesurés dans une pièce insonorisée. Les paramètres indiqués sont des valeurs moyennes à des tolérances de $\pm 1,5$ dB(A) environ. Le niveau de bruit peut se révéler être supérieur en cas d'installation dans un local qui réverbère les sons (aux murs carrelés par exemple).

²⁾ Si un capot d'insonorisation est utilisé, l'unité de commande ne doit pas être placée sur le cadre du moteur d'aspiration.

³⁾ La valeur minimale de déclenchement du coupe-circuit se calcule à partir du nombre de moteurs d'aspiration multiplié par la valeur réglée au niveau du disjoncteur protecteur

⁴⁾ incluent l'unité de commande.

5.2 V 9000

Type	1803-51	
Postes de traitement		
FS 100% / 60%	30 / 50	37 / 60
Débit		
$p = 0$ mbar/hPa	l/min	13800
$p = 160$ mbar/hPa	l/min	9000
Tension	V	400/3/N/PE AC
Fréquence secteur	Hz	50 60
Puissance électrique	kW	8,2 10,9
Intensité absorbée	A	16,6 19,6
Réglage du disjoncteur protecteur	A	3 x 6,3 3 x 7
Coupe-circuit ³⁾	A	20 25
Vitesse de rotation	min ⁻¹	2880 3380
Type de protection:	IP 20	
Classe de protection	I	
Durée de mise en fonctionnement	%	100
Poids, env.	kg	215
Dimensions (h x l x p)	cm	115 x 130 x 130 ⁴⁾
avec capot d'insonorisation ²⁾	cm	115 x 140 x 125
Encombrement supplémentaire nécessaire :		
à l'avant et sur les côtés	cm	100
à l'arrière	cm	50
Niveau sonore ¹⁾	dB(A)	75 76
avec capot d'insonorisation	dB(A)	66 67
Raccord de dépression	DN 110	
Raccord de refoulement d'air	DN 110	

5.3 V 12000

Type	1804-51		
Postes de traitement			
FS 100% / 60%	40 / 70	50 / 80	
Débit			
p = 0 mbar/hPa	l/min	18400	
p = 160 mbar/hPa	l/min	12000	
Tension	V	400/3/N/PE AC	
Fréquence secteur	Hz	50	60
Puissance électrique	kW	10,8	14,4
Intensité absorbée	A	21,1	25,1
Réglage du disjoncteur protecteur	A	4 x 6,3	4 x 7
Coupe-circuit ³⁾	A	25	35
Vitesse de rotation	min ⁻¹	2880	3380
Type de protection:	IP 20		
Classe de protection	I		
Durée de mise en fonctionnement	%	100	
Poids, env.	kg	335	
Dimensions (h x l x p)	cm	180 x 130 x 130 ⁴⁾	
avec capot d'insonorisation ²⁾	cm	210 x 140 x 125	
Encombrement supplémentaire nécessaire :			
à l'avant et sur les côtés	cm	100	
à l'arrière	cm	50	
Niveau sonore ¹⁾	dB(A)	76	77
avec capot d'insonorisation	dB(A)	63	64
Raccord de dépression	2x DN 110		
Raccord de refoulement d'air	2x DN 110		

5.4 V 15000

Type	1805-51		
Postes de traitement			
FS 100% / 60%	50 / 80	62 / 100	
Débit			
p = 0 mbar/hPa	l/min	23000	
p = 160 mbar/hPa	l/min	15000	
Tension	V	400/3/N/PE AC	
Fréquence secteur	Hz	50	60
Puissance électrique	kW	13,4	17,9
Intensité absorbée	A	25,6	30,6
Réglage du disjoncteur protecteur	A	5 x 6,3	5 x 7
Coupe-circuit ³⁾	A	35	35
Vitesse de rotation	min ⁻¹	2880	3380
Type de protection:	IP 20		
Classe de protection	I		
Durée de mise en fonctionnement	%	100	
Poids, env.	kg	375	
Dimensions (h x l x p)	cm	180 x 130 x 130 ⁴⁾	
avec capot d'insonorisation ²⁾	cm	210 x 140 x 125	
Encombrement supplémentaire nécessaire :			
à l'avant et sur les côtés	cm	100	
à l'arrière	cm	50	
Niveau sonore ¹⁾	dB(A)	77	78
avec capot d'insonorisation	dB(A)	65	66
Raccord de dépression	2x DN 110		
Raccord de refoulement d'air	2x DN 110		

5.5 V 18000

Type	1806-51		
Postes de traitement			
FS 100% / 60%	60 / 100 75 / 120		
Débit			
ρ = 0 mbar/hPa	l/min	27600	
ρ = 160 mbar/hPa	l/min	18000	
Tension	V	400/3/N/PE AC	
Fréquence secteur	Hz	50	60
Puissance électrique	kW	16	21,4
Intensité absorbée	A	30,1	36,1
Réglage du disjoncteur protecteur	A	6 x 6,3	6 x 7
Coupe-circuit ³⁾	A	35	40
Vitesse de rotation	min ⁻¹	2880	3380
Type de protection:	IP 20		
Classe de protection	I		
Durée de mise en fonctionnement	%	100	
Poids, env.	kg	415	
Dimensions (h x l x p)	cm	180 x 130 x 130 ⁴⁾	
avec capot d'insonorisation ²⁾	cm	210 x 140 x 125	
Encombrement supplémentaire nécessaire :			
à l'avant et sur les côtés	cm	100	
à l'arrière	cm	50	
Niveau sonore ¹⁾	dB(A)	78	79
avec capot d'insonorisation	dB(A)	66	67
Raccord de dépression	2x DN 110		
Raccord de refoulement d'air	2x DN 110		

5.6 Conditions ambiantes

Conditions ambiantes pour le stockage et transport

Température	°C	de -10 à +60
Humidité ambiante	%	< 95

Conditions ambiantes lors du fonctionnement

Température	°C	+10 à +40
Humidité ambiante	%	< 70

6. Description du fonctionnement

Les centrales d'aspiration (1) sont utilisées en combinaison avec des systèmes d'aspiration "semi-sec" ou "secs". Cela signifie qu'avant la **pénétration** de l'air dans la centrale d'aspiration **un système de séparation doit être placé en amont**. Le liquide et d'air aspirés est séparé dans le système de séparation.

Sur les **"système d'aspiration sec"**, la séparation se fait dans chaque unité de soin, p.ex. avec un CS 1 ou CAS 1 (Dürr Dental) intégré.

Sur les **"systèmes d'aspiration semi-secs"**, la séparation se fait au moyen d'un bac de séparation centralisé, auquel sont raccordées plusieurs unités de soins.

Pendant le traitement, la canule aspire des liquides (salive et sang) et de grosses particules (amalgame, dentine, particules de synthèse...). Il est donc fréquent d'intégrer un filtre fin à proximité de l'unité de soins. Avant la centrale d'aspiration, il faut installer, un ou deux (suivant la version) condenseurs (7) (en accessoire, que pour les systèmes secs). Sur la version avec deux récupérateurs, il faut installer un tuyau collecteur (10) avant les condenseurs. Selon les écarts de température dans la tuyauterie, ceux-ci récupèrent le condensat afin de protéger la centrale d'aspiration. Les moteurs d'aspiration à canal latéral et sont entraînés par de robustes moteurs à courant alternatif triphasé.

Comme l'air de refoulement contient des germes, nous recommandons de poser les tuyaux de façon à ce qu'ils évacuent l'air vers l'extérieur. Un filtre bactériologique est également conseillé pour des raisons d'hygiène (2). Après environ 3500 heures de service, un message demandant de remplacer la cartouche filtrante située dans le filtre bactériologique de l'air de refoulement s'affiche sur l'écran (6) de l'unité de commande (4).

Une commande programmable (API, automate programmable industriel) est intégrée à l'unité de commande des centrales d'aspiration et met chaque moteur d'aspiration en marche ou l'éteint, en fonction des besoins, au moyen d'un capteur de pression, garantissant ainsi une puissance d'aspiration régulière. Lors de l'aspiration des liquides de la bouche du patient, un moteur d'aspiration fonctionne avec un flux volumique d'env. 3000 l/min. (env. 10 thérapeutes). En fonction de la dépression, des clapets de régulation mécanique (3) et une clapet électrique afin de faire entrer de l'air supplémentaire. Cela évite une trop grande augmentation de la puissance d'aspiration. La mise à l'air a par ailleurs un effet refroidissant sur les centrales d'aspiration V.

Si la dépression tombe en dessous d'une certaine valeur à cause du nombre croissant de praticiens, un moteur d'aspiration supplémentaire s'enclenche et plusieurs moteurs fonctionnent ainsi simultanément. En outre, des clapets de régulation de dépression commandés mécaniquement régulent l'apport d'air

frais nécessaire. Un clapet anti-retour à la sortie de chaque moteur d'aspiration empêche l'entrée d'air dans la turbine à l'arrêt afin d'éviter une perte de puissance d'aspiration.

La commande (API) possède un commutateur de sélection intelligent qui change constamment l'ordre de déclenchement des moteurs d'aspiration en fonction des heures de service de ces derniers. Ceci garantit une durée de fonctionnement équilibrée des moteurs d'aspiration.

Un interrupteur de niveau (8) est monté dans le condenseur (uniquement pour les systèmes secs). Lorsque le niveau de remplissage est au maximum, il émet un signal pour enclencher la pompe de condensat (9), qui vide le condenseur.

Si le récupérateur n'est pas vidé, un témoin rouge s'allume sur l'unité de commande 60 secondes après dépassement du niveau maximal de remplissage. Dès que le problème est résolu, le témoin rouge est réinitialisé par pression sur une touche.

Centrales d'aspiration combinées à un "bac de séparation centralisé" (BSC) en tant que système d'aspiration "semi-sec".

Le bac de séparation centralisé (11) possède jusqu'à 2 entrées et un raccord à la machine d'aspiration. Les entrées tangentielles autorisent un débit de 18000 l/min. Jusqu'à 100 unités de soins peuvent être raccordées à un bac de séparation centralisé pour un facteur de simultanéité de 60 %.

Jusqu'à **50 unités de soins (US)** peuvent être raccordées **à une entrée de sécrétions** (pour un FS de 60%) du bac de séparation centralisé. En présence de plus de 50 unités de soins, nous conseillons une répartition sur les deux entrées de sécrétions afin de maintenir un flux volumique constant.

Dans le bac de séparation centralisé 3 interrupteurs à flotteur sont disposés à des hauteurs différentes. L'un d'eux enclenche une pompe d'eaux usées (12) lorsque le niveau de remplissage atteint environ 50 %. Cette pompe envoie les liquides vers le récupérateur d'amalgame (16) ou vers les eaux usées.

La coupure de sécurité se produit à un niveau de remplissage de 75 % environ via un deuxième interrupteur à flotteur, c'est-à-dire que les unités d'aspiration restent arrêtées jusqu'à ce que le niveau de remplissage soit descendu. En appuyant sur la touche jaune de l'unité de commande on peut annuler cette coupure de sécurité.

Le 3e interrupteur à flotteur est employé quand l'unité de commande est défectueuse et que la centrale d'aspiration doit fonctionner en mode de secours.

Si le bac de séparation centralisé atteint un niveau de remplissage de 75% en mode de secours, alors le moteur s'arrête immédiatement. Cela évite d'aspirer trop de liquides.

Le mélange air/liquides aspiré est acheminé vers le bac de manière tangentielle via un filtre à grosses particules situé au raccord d'entrée du BSC. Les particules solides supérieures à 3 mm sont retenues dans le filtre de rétention des particules grossières. Le

mélange air/liquides est séparé dans le bac de séparation centralisé. L'air (côté vide) est conduit à travers la turbine des moteurs d'aspiration puis refoulé au travers d'un filtre d'air de refoulement vers l'extérieur. Pour contrer la dépression dans le système, les liquides (sang, salive, amalgame etc.) sont conduits à travers la pompe d'eaux usées au récupérateur d'amalgame ou au conduit d'évacuation des eaux usées, via un clapet anti-retour et d'une pièce d'étranglement.

Ce clapet anti-retour empêche qu'une dépression ne se produise dans les récupérateurs d'amalgame.

Les pièces d'étranglement réduisent la quantité des eaux usées à max. 16 l/min par récupérateur d'amalgame. Ceci correspond au volume maximal pouvant être traité par un récupérateur d'amalgame avec un taux de séparation supérieur à 95%.

Les récupérateurs d'amalgame se mettent en marche ou s'éteignent automatiquement en fonction de la quantité de liquides apportée.

Le BSC comprend un rinçage du bac (13) avec de l'eau ou un rinçage du bac plus Orotol. L'électrovanne d'arrivée d'eau est ouverte pendant 3 min toutes les 24 heures par la commande de la centrale d'aspiration. Après 2 min, la vanne d'Orotol (14) se met en marche et pendant 1 min env., de l'Orotol Plus est mélangé à l'eau. Le BSC reste et le récupérateur d'amalgame ainsi hygiéniquement propre au maximum.



Lors du raccord du nettoyage à l'eau, il convient de respecter les réglementations locales relatives à l'alimentation en eau (p. ex. trajet de chute libre, disconnecteur de conduite)

Dans le réservoir de 30 l d'Orotol (15) se trouve un tuyau d'aspiration avec un interrupteur à flotteur qui envoie un signal à la commande API lorsque le réservoir d'Orotol est vide et qu'il doit être remplacé.

En cas de panne de la commande, il est possible de passer en **mode de secours** avec un interrupteur à clé (5). Deux positions sont réglables avec l'interrupteur :

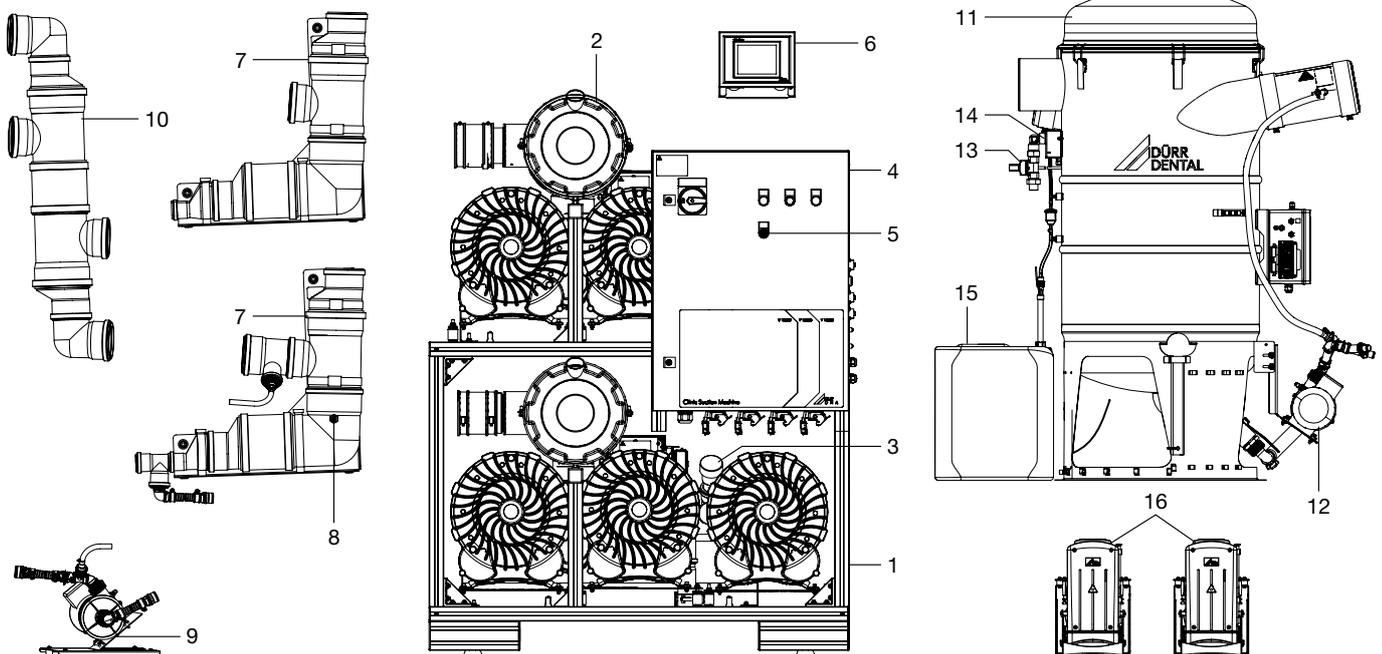
0 - Mode normal de fonctionnement

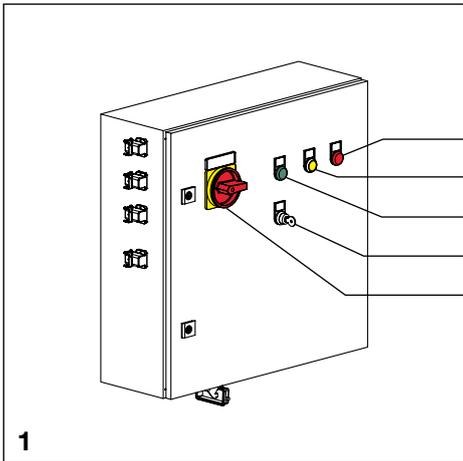
1 - Mode de secours

En mode de secours, seule une aspiration et le clapet de mise à l'air fonctionnent. Par conséquent, le nombre d'unités de soins utilisées simultanément est limité. Dans ce mode, la dépression n'est pas régulée par le clapet de régulation de dépression, elle peut donc augmenter.

Légende :

- 1 Centrale d'aspiration
- 2 Filtre d'air de refoulement
- 3 Clapet de régulation de dépression
- 4 Unité de commande
- 5 Interrupteur à clé
- 6 Ecran
- 7 Condenseur
- 8 Interrupteur à flotteur
- 9 Pompe de condensat
- 10 Tuyau collecteur
- 11 Bacs de séparation centralisés
- 12 Pompe eaux usées
- 13 Rinçage du bac
- 14 Vanne d'Orotol
- 15 Réservoir d'Orotol
- 16 Récupérateur d'amalgame





Utilisation

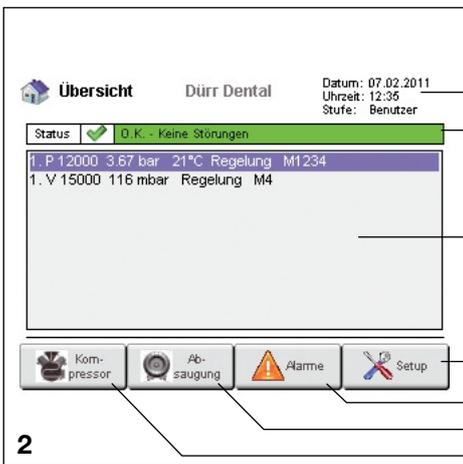
7. Utilisation et témoins de l'unité de commande

- 1 Interrupteur principal
L'interrupteur principal permet d'allumer et d'éteindre l'ensemble de l'installation
- 2 Interrupteur à clé
Avec l'interrupteur à clé, l'installation peut, en cas de problème, être commutée sur le mode de secours (voir également description du fonctionnement).
- 3 Un témoin vert s'allume quand l'installation est enclenchée "Fonctionnement".
- 4 Appuyer sur la touche jaune pour annuler le témoin d'anomalie de l'installation.
- 5 Le témoin rouge s'allume quand l'installation présente une anomalie.

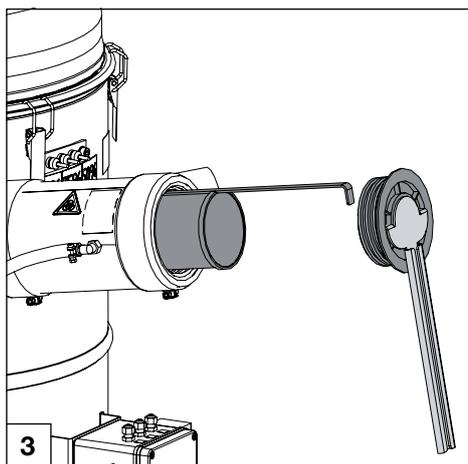
8. Utilisation et affichages de l'écran

Après avoir mis en marche le pupitre de contrôle et un bref temps de démarrage, le menu **Vue générale** apparaît. Il est possible de retourner à ce menu à partir des différents sous-menus en appuyant sur la touche **Home**.

- 10 Affichage de la date, de l'heure et du statut de l'utilisateur logué.
- 11 Affichage d'état de toutes les installations branchées.
- 12 Fenêtre d'affichage des installations branchées avec affichage de l'état de fonctionnement.
- 13 Touche **Réglages** pour parvenir dans le menu Réglages.
- 14 Touche **Alarme** pour consulter les messages actifs d'alarme.
- 15 Touche **Aspiration** pour consulter l'état des systèmes d'aspiration branchés.
- 16 Touche **Compresseur** pour consulter l'état des installations de compression branchées



Vous trouverez dans l'instruction jointe à l'écran d'autres informations relatives à l'administration et l'utilisation de l'installation via l'écran



9. Bac de séparation centralisé

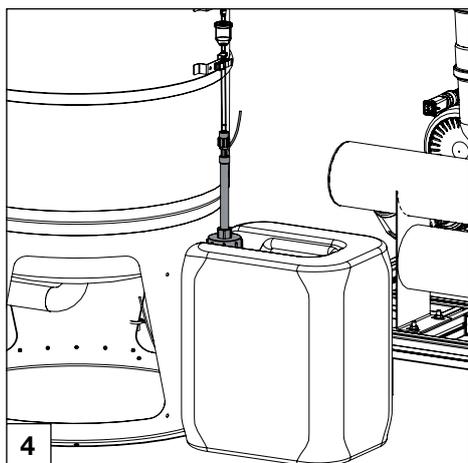
9.1 Nettoyage du filtre de rétention des particules grossières



Pour éviter les infections, porter un équipement de protection (par ex. gants de protection étanches, lunettes de protection, masque de protection)

1 x par mois, enlever et nettoyer le filtre de rétention des particules grossières. Pour ce faire, utiliser l'outil compris dans le détail de livraison.

- Enlever le couvercle du filtre à l'aide de l'outil et le dévisser.
- Retirer le filtre à nettoyer.



9.2 Remplacer le réservoir d'Orotol



Le réservoir d'Orotol suffit pour env. 6 mois.

Réservoir vide :

L'affichage d'état de l'écran change de couleur et dans la zone de texte apparaît "Avertissement - Un avertissement est apparu". Le motif de l'avertissement s'affiche dans le niveau de l'utilisateur "Alarme" par ex. "Niveau de remplissage trop faible du réservoir d'Orotol 1^{ère} station : V1".

Procéder comme suit :

- Dévisser le couvercle du réservoir vide.
- Retirer précautionneusement les embouts d'aspiration.
- Insérer les embouts d'aspiration dans le réservoir plein et les visser à fond.

10. Maintenance pour le technicien



Tous les travaux de maintenance doivent être exécutés par du personnel qualifié ou par un technicien du service après-vente. Les positions 10 à 13 sont fonction du type de système d'aspiration. C'est pourquoi elles ne sont pas nécessaires partout.

Travaux de maintenance	Intervalle de maintenance	Référence
1. Contrôler le silencieux, le remplacer, le cas échéant	12 mois	0705-481-50
2. Contrôler les clapets anti-retour à la sortie d'air de refoulement des centrales d'aspiration, remplacer-les, le cas échéant	12 mois	0705-405-00
3. Mesure du flux volumique sur le grand tuyau d'aspiration : 250-330 l/min	12 mois	Débitmètre 0700-060-50
4. Remplacer la cartouche filtrante du filtre de l'air de refoulement (heures indiquées sur l'écran de l'unité de commande)	3500 h	0705-991-05
 AVERTISSEMENT Risque d'infection dû à des bactéries situées dans le filtre d'air de refoulement • Porter des gants et un masque de protection lors du remplacement du filtre.		
5. Contrôle de fonctionnement du réglage de la dépression Activation des groupes compresseurs	12 mois	
6. Contrôle des heures de service sur l'écran	12 mois	
7. Vérifier le clapet de régulation de dépression au niveau mécanique	12 mois	7130-060-00
8. Vérifier le clapet de régulation de dépression au niveau électrique	12 mois	7560-500-70
9. Contrôler le condenseur	12 mois	Interrupteur de niveau 9000-139-12E
10. Nettoyer l'interrupteur à flotteur dans le BSC (50%/75%), le cas échéant le remplacer	12 mois	9000-139-19
 AVERTISSEMENT Risque d'infection dû à des bactéries situées dans le BSC • En cas d'intervention sur l'appareil, porter des gants et un masque de protection.		
11. Contrôler l'interrupteur à flotteur dans le réservoir d'Orotol	12 mois	0704-493-00
 AVERTISSEMENT Risque d'infection dû à des bactéries situées dans le BSC • En cas d'intervention sur l'appareil, porter des gants et un masque de protection.		
12. Contrôler l'électrovanne d'eau du BSC	12 mois	9000-303-78
13. Contrôler la vanne d'Orotol du BSC	12 mois	9000-303-89

DÜRR DENTAL AG
Höpfigheimer Strasse 17
74321 Bietigheim-Bissingen
Allemagne
Tél : +49 7142 705-0
www.duerr.de
info@duerr.de

